

Réf: Dossier 317441

Avis de constitution

SOCIETE « SANI TRANSPORT »

Siège ABIDJAN COCODY, Angré extension Lot 2147
îlot 182, à 200 mètres de la Pharmacie Marché Valentin ;,
Lot 2147, Ilot 182

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/06/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/06/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SANI TRANSPORT »

Objet : Transport, Logistique, Services.

Et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY, Angré extension Lot 2147
îlot 182, à 200 mètres de la Pharmacie Marché Valentin ;,
Lot 2147, Ilot 182

Dirigeant(s) M SANISSY SYLLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06604 du 04/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40506/GTCA/RC/2024 du 04/07/2024

